

## SOMMES-NOUS TOUS ÉGAUX FACE À LA CRISE DU LOGEMENT ?

A Rennes, au Service d'Hébergement Temporaire (SHT) des personnes étrangères, voici les lettres qui sont distribuées aux usager-e-s :

« A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, les nouveaux entrants au service d'hébergement temporaire devront être uniquement des étrangers malades de courte durée (titre de moins de 3 mois), des femmes seules avec enfants en bas âge sans titre de séjour, des femmes seules avec enfants en bas âge avec titre de séjour mais sans permis de travail. Pour tous les autres cas ne rentrant pas dans les catégories énoncées, la durée de prise en charge ne devra pas excéder deux mois, pour une capacité maximale de 150 places, après accord de la DDASS. Enfin, je vous rappelle que les hommes et les femmes isolés n'ont pas vocation à entrer dans ce dispositif, sauf situation extrêmement vulnérable, après avis favorable, au cas par cas, de la DDASS ».



### LES PROPOSITIONS DÉCODÉES DE LA DDASS :

**Au choix, tu préfères (\* une seule réponse possible) :**

- Être une femme seule à t'occuper de tes enfants en étant malade, mais avoir un logement à peu près sûr ;
- Être une femme seule à t'occuper de tes enfants, être en bonne santé mais sans titre de séjour et donc sans pouvoir travailler mais avoir un logement à peu près sûr ;
- Être un homme seul à t'occuper de tes enfants, en bonne santé mais ne pas avoir de logement ;
- Être célibataire sans enfant en pouvant travailler avec un titre de séjour précaire mais sans avoir de logement ;
- Être en couple, sans enfant, sans titre de séjours donc sans pouvoir travailler et sans logement ;
- Être une femme seule sans enfant, malade mais avec un titre de séjour de 6 mois et ne pas avoir de logement.
- Être célibataire sans enfant, en bonne santé mais sans titre de séjour donc sans pouvoir travailler et passer devant une commission de la DDASS qui, si t'es assez pauvre, te trouvera peut-être un logement...

**AUJOURD'HUI NOUS OCCUPONS LA DDASS, QUI GERE L'AIDE SOCIALE ET L'AIDE AU LOGEMENT - ENTRE AUTRE POUR LES PERSONNES ETRANGERES - POUR DENONCER L'ABSURDITE DE CETTE SITUATION OU LA DDASS DISCRIMINE DES CATEGORIES DE PERSONNE ET CONDITIONNE L'AIDE A UNE EXTREME PRECARITE.**

NOUS EXIGEONS, tout de suite, maintenant :

**DES LOGEMENTS POUR TOUTES ET TOUS**

Et débrouillez-vous aussi au passage avec vos copains de la préfecture pour obtenir :

**LA RÉGULARISATION DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIERS**